

Papier de position sur le bachelor universitaire

Adopté par la CRUS le 3 juillet 2014

Avec la mise en œuvre de la réforme de Bologne, toutes les universités suisses ont introduit des filières d'études échelonnées, composées d'un premier cursus de 180 crédits ECTS, le bachelor, et d'un deuxième cursus de 90 à 120 crédits ECTS, le master. Ce dernier est considéré en Suisse comme le diplôme standard de fin d'études universitaires.

A l'occasion d'un état des lieux de la CRUS, après environ dix ans d'expériences avec la réforme des études, certains problèmes qu'il s'agit de résoudre ont été constatés. La préoccupation de la CRUS est d'assurer une liberté de choix aux étudiants et d'encourager la mobilité verticale.

Le présent papier de position entend préciser et réaffirmer les principes et conditions-cadres applicables au bachelor en vue de consolider le premier cycle de la formation universitaire.

Principes

Le bachelor universitaire est :

- à caractère scientifique : il dispense les bases théoriques et méthodologiques d'un domaine d'études et familiarise les étudiants avec la recherche scientifique.
- généraliste : il s'appuie sur un profil disciplinaire conçu de manière large et offre en ce sens une diversité de perspectives aux diplômés.
- cohérent : il est conçu comme un cursus d'études à part entière qui forme un tout cohérent et s'appuie sur un profil de compétences ou de qualifications.
- accepté : le diplôme de Bachelor est reconnu comme sanctionnant la réussite du premier cycle de la formation universitaire et permet l'accès au second cycle, en Suisse ou à l'étranger.

Architecture des études au niveau du bachelor

La première année du cursus Bachelor sert à l'orientation, à l'acquisition d'un état de connaissances commun et à la sélection des étudiants. Les hautes écoles universitaires pondèrent les objectifs de la première année du bachelor selon leur profil.

L'architecture des études de bachelor peut prendre différentes formes selon les universités. Les universités sont toutefois invitées à faire en sorte que les différentes architectures des cursus de bachelor soient compatibles de sorte à faciliter la mobilité horizontale pendant les études de bachelor ainsi que la mobilité verticale dans le cadre de l'admission au master.

Lorsque un cursus d'études est composée de plusieurs programmes (ceci est traditionnellement le cas en sciences humaines et sociales), la combinaison cohérente des branches d'études correspond aux principes évoqués plus haut.

Compétences génériques

Les compétences génériques attendues d'un diplômé de bachelor sont définies dans le cadre de qualifications suisse pour le domaine des hautes écoles nqf.ch-HS. Ces compétences sont valables pour les diplômes de bachelor de tous les types de haute école.

Le bachelor universitaire se caractérise par un haut niveau de connaissances et de compréhension des bases théoriques et méthodologiques d'un domaine d'études, dont les contenus de formation sont dispensés en référence à la recherche actuelle.

Qualifications

Les titulaires d'un bachelor universitaire se qualifient pour l'admission :

- à au moins un cursus de master consécutif dans la même université ou dans une université partenaire ;
- aux cursus de master consécutifs correspondants des autres universités suisses ;
- à d'autres cursus de master de leur propre haute école ou d'une autre haute école suisse ou étrangère.

Orientation

Les titulaires d'un bachelor disposent d'une liberté de choix pour les études de master. Ceci peut être garanti avec des possibilités de choix à l'intérieur d'un cursus de bachelor et à travers un profil de compétences défini largement.

La mobilité verticale des diplômés de bachelor est facilitée par la transparence et la consistance des profils de qualifications du master et des éventuelles exigences supplémentaires lors de l'admission ; la réduction des obstacles administratifs y contribue également.

En outre, le bachelor universitaire peut être pertinent pour une activité professionnelle sur le marché du travail académique et extra-académique. La formation à caractère scientifique est la véritable dimension professionnalisante d'un bachelor universitaire ; les diplômés de bachelor sont en mesure de traiter de manière systématique des questionnements pour lesquels il n'y a pas de solution préconçue.

Sous le signe du Lifelong Learning, les diplômés de bachelor peuvent revenir à l'université après quelques années de pratique dans le monde professionnel afin de reprendre des études.

Défis

La mise en œuvre des principes évoqués plus haut pose un certain nombre de défis, notamment :

- concilier les principes de généralité, cohérence et complétude avec les « petites branches d'études » ;
- concilier le principe du bachelor comme formation complète avec l'approche disciplinaire (en particulier pour les cursus composés de plusieurs programmes d'études) ;
- préciser ce qu'est une « formation scientifique de base » en tenant compte de la diversité des approches thématiques.